

ATTESTATION D'ENGAGEMENT

A remplir lors du choix définitif des modules sinon attendre l'entretien de positionnement

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LES FORMATIONS DE SANTÉ 2019 Public en promotion professionnelle, en reconversion, demandeurs d'emploi

Je soussigné (e) :

NOM : _____ PRENOM : _____

Cocher la/les cases correspondantes :

FRAIS D'INSCRIPTION	<input type="checkbox"/> Règlement en 1 fois lors de la constitution du dossier et non remboursable en cas de désistement		100 €
MODULES SOCLES	<input type="checkbox"/> MODULE 1 - 35 heures LE PROJET PROFESSIONNEL <input type="checkbox"/> MODULE 2 - 77 heures ENVIRONNEMENT SANITAIRE ET MEDICO-LEGAL <input type="checkbox"/> MODULE 3 - 35 heures LES ECRITS PROFESSIONNELS <input type="checkbox"/> MODULE 4 - 35 heures LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> MODULE 5 - 35 heures METHODOLOGIE DE TRAVAIL <input type="checkbox"/> MODULE 6 - 72 heures STAGE D'IMMERSION	254 h	1788 €
MODULES OPTIONNELS	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES ET CONSOLIDATION DES PRE-REQUIS		
	<input type="checkbox"/> OPTION 1 : Les aptitudes numériques	21 h	189 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 2 : Anatomie et physiologie humaine	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 3 : Anglais (module en ligne)	42 h	150 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 4 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1	7 h	60 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 5 : Engagement et citoyenneté	14 h	126 €
	PREPARATION AUX EPREUVES DE CONCOURS		
	<input type="checkbox"/> OPTION 6 : Préparation aux tests psychotechniques (AP)	57 h	513 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 7 : Préparation aux épreuves écrites (concours AS/AP)	35 h	315 €
	<input type="checkbox"/> OPTION 8 : Préparation aux épreuves orales (concours AS/AP)	35 h	315 €
TARIF GLOBAL :€			

A Le/...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
(par les parents si le candidat est mineur)

► DOSSIER A RETOURNER COMPLET A :

IRFSS BFC – Centre Régional de Formation Professionnelle et Préqualifiante - 2 rue du Golf – 21800 QUETIGNY

Cadre réservé au CRFP

Dossier reçu le :/...../..... - Contrôlé le :/...../.....

Complet - Incomplet

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

- Le dossier d'inscription ci-joint dûment rempli
- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat exposera les raisons pour lesquelles il souhaite s'engager dans le parcours d'accompagnement
- Un curriculum vitae
- La photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (si demande de renouvellement en cours merci de joindre une copie du récépissé)
- Une carte de séjour ou une carte de résident en cours de validité pour les personnes hors nationalité française
- Une attestation d'assurance responsabilité civile nominative **valable pour toute la période de la formation (attention, il ne s'agit pas d'une assurance scolaire)**
- Pour les parcours infirmier : la photocopie du diplôme du baccalauréat permettant l'inscription sur PARCOURS SUP
- 1 photographie d'identité avec nom et prénom au dos (en plus de celle à coller sur la fiche d'inscription)
- 2 enveloppes timbrées : 1 timbrée pour 20 g et 1 format A5 timbrée pour 50 g
- Un chèque de 100 € à l'ordre de CRFP FPQ en règlement des frais d'inscription. Il est rappelé que cette somme ne sera en aucun cas remboursée

Pour les personnes réalisant un stage d'immersion

- Un certificat médical de vaccination attestant être à jour de ces vaccins contre la Diphtérie, le Tétanos, la Polio et l'Hépatite B, obligatoires pour les stages dans le secteur de la santé (Instruction n° DGS/R11/R12/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique)
- Une attestation d'assurance **couvrant la responsabilité civile et les risques professionnels en stage dans le domaine de la santé**
- Une attestation de droits Sécurité Sociale à jour

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Toute inscription est ferme et définitive. Toute démission ou exclusion après le début des cours ne donnera lieu à aucun remboursement, aucune réduction, l'intégralité de la formation restant due. Une fois l'inscription réalisée, le stagiaire s'engage à suivre régulièrement les cours, à respecter le planning et le règlement intérieur de l'institut (toute absence doit être justifiée). L'institut possède une charte accueil et accompagnement de l'étudiant et du stagiaire et s'engage à la respecter.

Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.